

SOCIETE ACPH
S.A.R.L. au capital de 38.000 €uros
Siège Social : 12 boulevard Frédéric Sauvage
13014 MARSEILLE
R.C.S. MARSEILLE B 447 581 844 (03 B 00019)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mai à onze heures, les associés de la société A.C.P.H. se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Chaque associé a été convoqué par lettre recommandée remise en mains propres en date du 05 mai 2026.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Frédéric BERTIN préside la séance en qualité de co-gérant.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 800 parts sur les 800 parts émises par la société.

Le Président constate que les associés présents et représentés possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Gérant, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont conformément auxdits statuts été communiqués aux associés quinze jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rémunération du gérant ;
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 76.360 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à la somme de 76.360 Euros de la manière suivante :

- | | |
|---------------------------------------|--------------|
| - En report à nouveau | 6.360 euros |
| - En Distribution de dividende : | 70.000 euros |
| Soit un dividende unitaire de 87,50 € | |

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la société a mis les dividendes suivants en distribution au titre des exercices précédents :

Exercice	Dividendes
- 2024	111.256 euros
- 2023	27.816 euros
- 2022	123.784 euros

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant approuve les rémunérations versées au titre de l'exercice 2025 aux gérants Monsieur Frédéric BERTIN et Mathieu BOBET ainsi que la prise en charge par la société des cotisations sociales personnelles afférentes à cette rémunération, telles que décidée dans un procès-verbal en date du 25 décembre 2025.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les associés présents.

Le Président de séance

Frédéric BERTIN

La société FMJ

Représentée par Monsieur Frédéric BERTIN

La société MRGI

Représentée par Monsieur Mathieu BOBET

MOSSELMANS & ASSOCIÉS

AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL

Comptes Annuels

Bilan du 01/01/2025 au 31/12/2025

Durée 12 mois

**Sarl A.C.P.H. (AGENCE CENTRALE POUR PROTECTION
12 boulevard Frédéric Sauvage**

13014 MARSEILLE 14

No SIRET 44758184400027

Membre du
réseau indépendant



cc

M & A

13 Avenue de la Magalone, 13009 Marseille

04 96 20 36 70



cabinet-mossemans.com



marseille@cabinet-mossemans.com

RCS 323 415 141

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	293	293		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	23 747	17 283	6 464	7 295
	Autres immobilisations corporelles	83 511	64 764	18 747	26 818
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	7 327		7 327	7 205
	Total de l'actif immobilisé (III)	114 877	82 340	32 538	41 318
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	13 669		13 669	21 077
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	200		200	
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	33 318		33 318	51 950
	Charges constatées d'avance	13 838		13 838	8 023
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	124 739		124 739	101 286
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	168 833		168 833	235 757
	Total de l'actif circulant (IV)	354 598		354 598	418 093
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	469 475	82 340	387 135	459 411

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

7 327

7 205

(2) dont créances à moins d'un an

54 683

67 178

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 38 000)	38 000	38 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 800	3 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	59 498	
	Autres réserves		
	Report à nouveau	120 778	120 778
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	76 360	170 754
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	298 436	333 332
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 545	28 099
	Dettes fiscales et sociales	38 138	83 388
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16	5 447
	Produits constatés d'avance		9 145
	Total des dettes (1)	88 699	126 079
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	387 135	459 411
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	76 359,58	170 754,11
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	88 699	126 079
	(2) Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 181 144		1 181 144	1 228 986
	Montant net du chiffre d'affaires	1 181 144		1 181 144	1 228 986
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			19	2 259
Total des produits d'exploitation				1 181 164	1 231 245
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements			171 870	167 833
	Variation de stocks			7 408	(6 905)
	Autres achats et charges externes (1)			351 119	338 391
	Impôts, taxes et versements assimilés			20 209	19 112
	Salaires			327 855	305 906
	Cotisations sociales			200 608	164 529
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 745	3 680
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			21	64
Total des charges d'exploitation				1 088 834	992 610
RESULTAT D'EXPLOITATION				92 330	238 635
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier				10 621	
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

Règlement ANC 2022-06

RESULTAT D'EXPLOITATION		92 330	238 635
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	87	122
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		87	122
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RES ULTAT FINANCIER		87	122
RES ULTAT COURANT avant impôts		92 416	238 757
	Produits exceptionnels	1 177	2 809
	Charges exceptionnelles	247	19 531
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		930	(16 722)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		16 987	51 281
Total des produits		1 182 427	1 234 176
Total des charges		1 106 068	1 063 422
RES ULTAT DE L'EXERCICE		76 360	170 754
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	293					293
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	293					293
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 905		24 531		23 689	23 747
	Instal., agencement, aménagement divers	9 427		13 023		13 023	9 427
	Matériel de transport	69 109				12 743	56 366
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 718		1 125		1 125	17 718
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 158		38 679		50 579	107 258
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 205		122			7 327
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 205		122			7 327
TOTAL		126 656		38 801		50 579	114 877

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		293			293
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		293			293
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		15 609	26 935	25 262	17 283
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		5 004	17 446	17 446	5 004
	Matériel de transport		50 357	6 466	12 743	44 080
	Matériel de bureau, mobilier		14 074	2 731	1 125	15 680
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		85 045	53 578	56 575	82 047
TOTAL			85 337	53 578	56 575	82 340

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 327	7 327	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	200	200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 125	5 125	
	Impôts sur les bénéfices	3 013	3 013	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 314	2 314	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	22 867	22 867	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	13 838	13 838	
TOTAL DES CREANCES		54 683	54 683	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		22 867		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	50 545	50 545		
	Personnel et comptes rattachés	7 783	7 783		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 493	25 493		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 640	4 640		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	223	223		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	16	16		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		88 699	88 699		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					